



Commission Urbanisme et Patrimoine

Réunion du 27 juin 2024

La réunion s'est tenue en présence de M. Bonniel, adjoint à la culture de la mairie du 8e et est consacrée au patrimoine de Monplaisir.

1. Présentation des travaux du groupe de travail sur le Patrimoine animé par Jacques Poisse

Pour rappel, un groupe de travail a été créé par la commission pour faire l'inventaire des informations sur le patrimoine du quartier de Monplaisir et établir des projets à réaliser au cours des années 2024 et 2025 .

Après un travail d'identification du patrimoine du quartier et des acteurs, deux voire trois projets ont été retenus par le groupe de travail et soumis à la commission :

- Une conférence organisée par trois intervenants connaissant très bien l'histoire du quartier sur le thème du passé industriel de Monplaisir et de ses conséquences sur l'évolution de son urbanisme, le quartier ayant été occupé depuis des décennies par beaucoup d'entreprises actuellement disparues.

Des devis seront demandés. Le financement pourrait être assuré par une demande de projet APICQ. Cette conférence pourrait se tenir à la MJC et si possible en lien avec d'autres évènements.

- Un jeu de piste et/ou une balade urbaine sur les traces de quelques-unes de ces entreprises pour faire connaître ce patrimoine à tous les publics. Trois volontaires se sont déjà proposés pour la conception du jeu de piste.

Ce jeu de piste pourrait concerner des adultes, des familles et/ou des enfants des écoles. Il intéresse l'école Lumière consultée.

Ces deux projets sont validés par la commission et le travail de réalisation commencera dès la rentrée.

2. Projets envisagés pour le BuPa

En lien avec le groupe de travail, mais déjà envisagés avant celui-ci, deux autres projets sont discutés qui pourraient être déposés au BuPa 2024 :

- **Mise en place de panneaux d'information sur le patrimoine du siècle dernier à Monplaisir (notamment patrimoine industriel).**

Le constat est fait d'une quasi absence de ce type de panneaux dans Lyon (en dehors des monuments historiques classés). Cet état de fait a été confirmé par le président de l'UCIL (Union des Comités d'intérêts locaux de la Métropole de Lyon) et de SEL (Sauvegarde et Embellissement de Lyon) .

Des visites à Caluire et Cuire et Oullins par un membre de la commission ont permis de constater que ces communes de la Métropole ont mis en place ce type de signalétique patrimoine.

Monplaisir ayant une histoire industrielle et cinéma riche serait un bon endroit pour lancer le projet.

Il s'agirait de panneaux avec photos d'époque et texte explicatif sur les sites remarquables sélectionnés.

- **Création de fresques cinéma avec circuit de visite de ces fresques**

Ce projet a déjà été déposé par un membre de la commission au BuPa 2022 et soutenu à l'époque, mais refusé par les services et non mis au vote.

Il consisterait à réaliser des fresques cinéma sur des pignons aveugles du quartier, proches de l'Institut Lumière afin de réaliser un circuit (à l'instar du musée urbain Tony Garnier) pour animer le quartier et offrir une offre touristique supplémentaire dans ce "quartier du cinéma".

Ce projet fait référence à de nombreuses réalisations dans de grandes villes européennes, notamment les circuits BD de Bruxelles et Angoulême.

Citation du site de la ville d'Angoulême : "Le parcours compte 30 murs BD. Il s'agit du second plus long parcours au monde après celui de Bruxelles. Il est un des points majeurs d'attraction touristique de la ville, avec une visite guidée de l'Office du tourisme, une application pour une découverte en autonomie."

Ces deux projets sont débattus par les présents et obtiennent leur approbation pour être soumis au BuPa 2024 au nom de la commission.

Alain PERRAUD rajoute un projet de fresque qu'il souhaite personnellement proposer au BuPa : la réalisation d'une fresque cinéma sur le long mur de l'école rue du 1^{er} Film en face de l'Institut Lumière, qui s'y prête très bien.

Ce projet pourrait être complété par la peinture de photogrammes de quelques films Lumière emblématiques entre les étages sur la façade de l'école, côté place, façade qui n'a pas d'intérêt particulier (projet inspiré des projections de films Lumière sur le palais St-Pierre lors de la dernière Fête des Lumières)

Ces deux projets nécessitent bien sûr de convaincre les Architectes des Bâtiments de France et l'Institut Lumière, mais l'école est intéressée.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), voire le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pourraient être consultés sur nos projets.

A chaque étape des discussions M. Bonniel intervient pour nous **faire** part de son avis et de ses conseils.

3. Préservation et entretien du patrimoine existant

La commission évoque le manque d'entretien du monument des Frères Lumière place Ambroise Courtois, ainsi que du monument aux morts de la place d'Arsonval. Elle souhaite que cette question soit prise en compte par la mairie.

M. Bonniel fera remonter nos doléances.

En conclusion, Jacques Poisse explique que le groupe de travail constitué pour "défricher" le sujet du patrimoine local ayant atteint son objectif n'a plus de raison d'être, et le travail ultérieur se fera directement en commission.

urbanisme.cgmonplaisir@gmail.com